

**Club Genevois de Débat**  
**Rapport d'activités du Comité**

---

**Exercice 2022 - 2023**



LE CLUB EN 2022-2023  
QUELQUES CHIFFRES

Nouveaux membres	+70
Nouveaux abonnés Instagram	+1'188 (+139%)
Visiteurs uniques sur le site	+4 670 (+60 %)
Séances de débat, de concours et de formations	55
Moyenne de présences les mardis	45
Réunions du Comité	42

*Les termes désignant des personnes ou des fonctions s'entendent aussi bien au féminin qu'au masculin.*

## SOMMAIRE

<b>1. Débats hebdomadaires.....</b>	<b>4</b>
a. Mardis débat.....	4
b. Mardis politiques.....	4
c. Lancement du système de points.....	4
d. Intervenants du Jeune Barreau.....	4
e. Lancement du Geneva Debate Club.....	5
<b>2. Concours et joutes oratoire .....</b>	<b>6</b>
a. Concours Démosthène .....	6
b. Joute oratoire avec FORAUS.....	6
c. Quart de finale du Concours Romand d'Éloquence.....	6
d. Demi-finale genevoise du Concours Romand d'Éloquence.....	7
e. Finale du Concours Romand d'Éloquence .....	7
f. Concours Forum EPFL.....	8
<b>3. Formations et conférences .....</b>	<b>9</b>
a. Formation UniCulture - Le Discours en Débat .....	9
b. Conférence Oser Parler En Public (OPEP).....	9
c. Formation Oser Parler En Public (OPEP).....	10
<b>4. Autres activités.....</b>	<b>12</b>
a. Recrutement et stands .....	12
b. Activités de cohésion du Club.....	12
c. Activités de cohésion d'équipe .....	13
d. Les Vacances du Club .....	13
e. La rencontre annuelle du 39 - 10 ans du Club Genevois de Débat.....	14
f. Joute oratoire étudiante d'Yverdon .....	14
g. Soirée Théâtre ANOU.....	14
<b>5. Gestion ordinaire du club.....</b>	<b>16</b>
a. Crise liée à la tentative d'entartage de Céline Amaudruz .....	16
b. Assemblées générales et révisions statutaire .....	16
c. Solidification organisationnelle Club.....	17
d. Efforts sur les réseaux sociaux et site .....	17
e. (+) Exploits personnels de nos membres .....	18

## 1. Débats hebdomadaires

---

### a. Mardis débat

Véritable pilier de l'activité du Club Genevois de Débat (ci-après : Club), le Comité a mis un point d'honneur à organiser des « *Mardis débat* » de qualité. Le Comité était heureux de témoigner de l'intérêt toujours grandissant des membres et des tiers pour ces débats. Une base solide d'adeptes s'est développée durant l'année.

En effet, durant les 23 séances annuelles, en moyenne 45 personnes s'y rendaient. À noter que les séances de rentrée attiraient parfois plus de 68 personnes ! Il a fallu, pour la première fois, réserver quatre salles !

Au-delà d'être un lieu de brassage inter-facultaire/intergénérationnel, un terrain de jeu pour la parole et un lieu pour que les plus timides se lancent dans le grand bain, ces séances sont surtout un espace de convivialité et de bienveillance.

### b. Mardis politiques

Dans la volonté d'apprendre davantage sur le discours délibératif ainsi que sur les hommes et femmes qui l'exercent, le Comité a invité Mme la conseillère d'État Fabienne FISCHER. Nous avons eu beaucoup de plaisir à la recevoir lors de notre « *Mardi débat* » du 21 février afin de l'entendre parler de son parcours et de l'importance de la parole dans celui-ci. Nos membres ont bénéficié de ses retours et ont pu discuter avec elle.

### c. Lancement du système de points

Dès la deuxième semaine du mandat, le Comité a mis à l'essai un système de point afin de dynamiser les débats et inciter les orateurs le plus expérimentés à continuer de participer aux débats, se mettre des défis et continuer d'inspirer les membres plus novices. De plus, ce système permet de récompenser la régularité.

Le principe est le suivant : les membres gagnent des points lorsque leur équipe remporte le débat et lorsqu'ils sont désignés "meilleur orateur" de la soirée. Les membres figurent dans un classement et celui qui a le plus de points à la fin de l'année remporte un cadeau. À la dernière séance de l'année, Robin DUBUIS et Électre ELIEZ avaient récolté le plus de voix, à égalité.

### d. Intervenants du Jeune Barreau

Dans le cadre d'une collaboration qui existe depuis 2019, le Comité a eu l'immense plaisir d'accueillir chaque mois un membre du Comité du Jeune Barreau de l'Ordre de Avocats genevois ou d'autres jeunes avocats venus en leur nom. Les avocats étant par vocation des praticiens de la parole, à tout le moins, de l'argumentation et du contradictoire, ces interventions sont très enrichissantes pour nos membres. Les intervenants aussi se plaisent à l'exercice.

Il s'agit pour ces jeunes avocats et avocates de dispenser, lors des « *Mardis débat* », quelques conseils pratiques d'expression orale. Ceux-ci sont également appelés à

juger les prestations et donner des retours constructifs sur les discours de nos membres.

Nous nommons et remercions une fois de plus les personnes suivantes pour leur passage : Maîtres Victor ARGAND (anc. secrétaire du Jeune barreau), Paul MICHEL (Lauréat du Concours Michel Nançoz et du Concours Démosthène 2022), Me Baptiste-Pascal FAVRE (membre de l'équipe gagnante du Concours Démosthène 2022), Me Manel MEDDEB (oratrice s'étant illustrée lors du Concours Michel Nançoz 2023) et Me Adam ZAKI (orateur expérimenté).

À titre moins officiel, pour le dernier mardi de l'année, nous avons eu l'honneur d'accueillir Maîtres Pierluca DEGNI et Mitra SORABI (deux plaideurs réputés et ayant brillé lors de la Berryer internationale 2022). Cette fois-ci, ces avocats n'étaient pas présents en tant qu'intervenants et juges, mais en tant que participants au débat. Ils ont donc intégré des groupes d'étudiants et plaidé à leurs côtés, offrant lors du temps de préparation des conseils et différents angles d'approche du sujet. L'apport d'un regard professionnel était extrêmement instructif et donnait une dynamique nouvelle aux débats.

#### **e. Lancement du Geneva Debate Club**

Le jeudi 4 mai, la première séance du « *Geneva Debate Club* » (soit des séances de débats hebdomadaires en anglais) avait lieu. Ce nouveau format est né de l'initiative de nos membres Razvan GRAJDIERU et Marija KUDRIAVCEVA.

Bien que les « *Mardis débat* » soient ouverts à toutes les langues, ce format vise à répondre à la demande importante des étudiants internationaux et en mobilité qui souhaitent participer à des débats en anglais. Aussi, il permet à nos membres d'apprendre à s'exprimer publiquement tout en exerçant leur anglais.

Ces débats ont été favorablement reçus par nos membres et vont se développer dans le futur.

## 2. Concours et joutes oratoire

---

### a. Concours Démosthène [10.11.2022]

Le Club a, pour la 3ème année consécutive, collaboré avec la Faculté de droit de l'Université de Genève et le Jeune barreau, à l'organisation du « *Concours Démosthène* » du 10 novembre 2022. Ce concours aux modalités originales, fait s'affronter deux équipes constituées d'un avocat breveté, un avocat-stagiaire et un étudiant en droit d'un le cadre d'un procès-fictif. Cette année, Prométhée (bienfaiteur des Hommes et supplicié de Zeus) était sur le banc des accusés.

Édition particulièrement marquante par le niveau des prestations, deux membres du Club Genevois de Débat se sont démarqués : Ilona CADOUX et Jonathan TUNIK. Le jury, composé de Maîtres Nicolas GURTNER, Didier NSANZINESA, Myriam FEHR ALAOUI, du Prof. Nicolas JEANDIN et du Président du Club Jacques DEGORS, a décerné le prix de meilleur plaideur à Me Paul MICHEL. Le public a quant à lui blanchi Prométhée en donnant la victoire à la défense composée de Me Maikl GERZNER, Baptiste-Pascal FAVRE et Jonathan TUNIK.

### b. Joute oratoire avec FORAUS [21.12.2022]

Pour sa joute oratoire annuelle (et son premier évènement de l'exercice 2022-2023), le Club a décidé de s'associer au FORAUS UNIGE afin de discuter du thème suivant : "*La neutralité suisse est une illusion*". Deux équipes, une pour (Hugo HOUBART, Igor DE WITT, Raphael HOURIET, Sylvain LENGELER), une contre (Robin DUBUIS, Gaspard PIGUET, Meriem SAADI, Électre ELIEZ), se sont affrontées et se sont exercées à un format insolite mélangeant discours et discussion.

C'est dans une salle MR280 comble qu'on débattus avec ardeur ces 8 orateurs. Un jury devait trancher ce débat brûlant d'actualité : il était composé de Me Idriss ABDELKHALEK (avocat et expert relation suisse/UE), Céline AMAUDRUZ (Conseillère nationale, Vice-Présidente UDC), Prof. Makane Moïse MBENGUE (figure de renom du droit international public et plaideur international) et Prof. René SCHWOK (enseignant de Relations internationales et expert en politique extérieure de la Suisse). Hugo HOUBART a remporté le Prix du meilleur plaidoyer du jury et Électre ELIEZ celui du public. L'équipe gagnante désignée par le jury était l'équipe pour.

Cette joute fut un franc succès malgré l'interruption brutale du débat et les évènements qui ont suivis (cf. infra 5.a. [Crise liée à la tentative d'entartage de Céline Amaudruz](#)).

### c. Quart de finale du Concours Romand d'Éloquence [06.03.2023]

Lundi 6 mars, pendant plus de 3 heures, Laurie LICCARDO (membre d'honneur), Peter SOB (membre d'honneur et premier Président) et Alexandra GERDES (Trésorière) étaient chargés de sélectionner les 10 candidats qui iraient à la demi-finale du « *CRE* » (cf. infra 2.d. [Demi-finale](#)). Le Comité était impressionné par le nombre de candidats intéressés ; 25 personnes ont défilé pour faire leurs preuves !

#### **d. Demi-finale genevoise du Concours Romand d'Éloquence [16.03.2023]**

Ce petit "CRE genevois" n'est pas qu'une étape, mais un véritable concours à part entière et est toujours synonyme d'une soirée enflammée. Oui, c'est là où les 10 meilleurs plaideurs du Club s'affrontent, devant un public et jury exclusivement genevois, sachant que seuls deux d'entre eux iront représenter Genève à la Finale.

Les candidats retenus pour la demi-finale genevoise du « CRE » étaient : Jonathan TUNIK, Hibat-Allah HABLY, Thomas CONNOR, Anaïs SAVIGNY, Roland PEDRO, Samy NHAIRI, Vera BYKOVA, Robin DUBUIS, Électre ELIEZ et Sylvain LENGELER.

Dans un jaillissement d'idées, de mots et de passions, les candidats avaient 6 minutes pour briller et tenter de convaincre un jury composé de M. Jérémy SEYDOUX (rédacteur en chef du journal Léman Bleu), Me Charles GOUMAZ (plaideur expérimenté et avocat en contentieux judiciaire) et Me Baptiste-Pascal FAVRE (avocat, brillant plaideur et équipe gagnante du concours Démosthène).

Thomas CONNOR (Prix du Jury), Roland PEDRO (Prix du Public) et Hibat-Allah HABLY ont remporté cette demi-finale. Ils ont eu l'opportunité d'être coachés personnellement par Me Pierluca DEGNI en vue de la Finale.

La Comité se félicite de cette édition particulièrement réussie, salue le public venu en nombre et remercie l'étude SCHELLENBERG-WITTMER qui a généreusement soutenu ce projet. La soirée s'est terminée sur un apéritif entièrement préparé et servi par nos membres.

#### **e. Finale du Concours Romand d'Éloquence [20.04.2023]**

Le jeudi 20 avril fut une date mémorable pour le Comité qui voyait ce projet immense aboutir après plusieurs mois d'organisation.

En effet, pour la 5e année, le Club organisait la grande finale du « CRE » qui voyait discourir, dans une mise en scène grandiose, les trois meilleurs plaideurs et plaideuses des universités de Suisse romande participantes (UNIGE, UNIL, UNIFR). Ces derniers et dernières tentent de remporter le titre de meilleur orateur ou meilleure oratrice de Suisse romande.

Notre jury, avisé, représentant le monde politique, le journalisme et l'avocature, était incarné par les personnalités suivantes : Me Jonathan BORY (Avocat, médiateur, entrepreneur et expert en outil de persuasion), Mme Margaux DELEVAUX (journaliste RTS et présentatrice du "Rencard"), Me Marc BONNANT (Ténon du Barreau genevois et considéré comme un des meilleurs orateurs de la francophonie) et M. Antonio HODGERS (Conseiller d'État du Canton de Genève).

Ludivine JORDAN, représentante de Fribourg, a adroitement "*Confront[é] Me Bonnant sur l'un de ses sujets de prédilection*", argumentant que l'éloquence était violence et la mort du dialogue. Sa prestation lui a valu le premier prix du concours.

Roland PEDRO, représentant Genève, quant à lui, discourait en faveur du sujet *“L’homme est un lâche, et lâche est celui qui lui reproche sa lâcheté – Fiodor Dostoïevski”*, lui valant la deuxième place du podium.

Vincent SCHICKER, représentant Fribourg, a obtenu la troisième place du concours sur le sujet *“Commencez votre intervention en reprenant les mots de Marguerite Duras, « très vite dans ma vie il a été trop tard. À dix-huit ans, il était déjà trop tard. »”*.

Nous saluons les autres vaillants participants : Ana PATRICIA (FR), Thomas CONNOR (GE), Axelle COQUOZ (VD), Pauline VERCHININE (VD), Hibat-Allah HABLY (GE), Eliott CUANOUD (VD). Aussi, Il convient de remercier les plus de 600 personnes présentes dans le public. De nombreuses personnalités genevoises et représentants de l’Université ont gracieusement accepté l’invitation du Comité d’assister au concours.

La longue soirée se clôturait autour d’un apéritif convivial offert par le Club Genevois de Débat pour les organisateurs, les participants et leurs proches.

#### **f. Concours Forum EPFL [10.10.2023]**

Durant la dernière semaine du mandat 2022-2023, le Comité a eu le plaisir d’organiser un petit concours d’éloquence, pour et avec le Forum EPFL, association qui réalise depuis 40 ans un forum professionnalisant pour les étudiants de l’EPFL.

Leur invitation consacrait la capacité du Club à organiser des concours de qualité et lui permettait d’en attester devant un public d’*EPFLiens*. Aussi, par l’étroite collaboration nécessaire, ce concours a permis de créer des liens entre le Club et le Forum EPFL.

Après une soirée de sélection dans les locaux de l’EPFL, les Comités du Club et du Forum EPFL ont désigné les 5 participants parmi 14, à savoir : Nabil DJARFI, Yannis ADNANE, Côme GAILLARD, Alice GAMBLIN et Antonis KALANTONIS.

Côme GAILLARD, plaçant pour le sujet : *“L’enrichissement personnel passe-t-il inévitablement par l’exploitation d’autrui ?”*, a emporté l’adhésion du jury et, partant, remporté le prix du meilleur plaideur du concours.

Ce prix lui a été décerné par un jury jeune et dynamique avec en son sein Me Jonathan BORY (avocat, médiateur et expert en outils de persuasion), Mme Anne-Laure GANNAC (animatrice RTS et journaliste au CDH), Me Mathilde MAILLARD (avocate et présidente du PLR Lausanne) et M. Fabien CARRUZZO (doctorant en neurosciences à l’UNIGE et lauréat des concours MT 180s Genève et Suisse).

### 3. Formations et conférences

---

#### a. Formation UniCulture - Le Discours en Débat

Le principe de la formation, organisée en collaboration avec les services culturels de l'UNIGE, est de mêler théorie et pratique en proposant en alternance sur 12 semaines, d'une part, des interventions de professionnels issus des diverses branches de la rhétorique et, d'autre part, des exercices ludiques et formateurs. Accompagnés tout au long du semestre par notre Vice-président Alexis COUNINIOTIS, les participants ont pu s'épanouir et développer leurs talents oratoires.

Munis d'un programme très complet, le coup d'envoi a été donné le 22 février avec une introduction à l'histoire et aux fondements de la rhétorique antique, dispensée par M. Camille CELLERIER. Cette première séance fit salle comble.

La seconde intervention, animée par M. Dino VAJZOVIC, traitait de la construction du discours, composante inéluctable de la rhétorique.

Dr. Hugo HOUBART a également fait le don de ses connaissances en mettant en exergue les techniques persuasives.

Dr. Léa SGIER a transmis son expertise en matière d'analyse de discours et comment se créer de la légitimité dans le discours.

Eve SAVELLI quant à elle, avec son expérience de la scène, a proposée de travailler la posture et la voix.

Enfin, notre dernier formateur, Dr. Philippe AMEZ-DROZ, a partagé avec nos participants le pouvoir de l'outil qu'est le *storytelling*.

Entre chaque semaine d'intervention, le Comité animait des exercices de mise en pratique divers (ex : défense de l'absurde, rédaction de discours, interprétation de discours historiques, débats sur des sujets d'actualité).

Lors de la dernière séance, l'implication et le progrès des participants ont été consacrés par la remise de certificats de réussite. Pour clore le semestre, les organisateurs et participants ont partagé un verre. Le Comité se félicite du grand succès que cette formation a eu et des retours globalement positifs reçus.

#### b. Conférence Oser Parler En Public (OPEP) [04.10.2023]

La Conférence « *Oser Parler En Public (OPEP)* » s'est tenue le mercredi 4 octobre, en présence de trois intervenants venus partager clés, méthodes et enseignements pour oser parler en public. Thomas CONNOR et Alexis COUNINIOTIS se sont occupés de la modération. Plus de soixante personnes étaient présentes dans l'auditoire.

La première intervention a été celle de Dino VAJZOVIC (co-fondateur du Club, expert de la captation d'attention, lauréat de multiples concours d'éloquence), lequel a effectué une initiation à la rhétorique et à l'expression orale, expliquant

que les retours et les défaites sont des mécanismes essentiels de la progression dans l'art oratoire, et démystifiant l'étiquette élitiste trop souvent affublée à ce domaine.

La deuxième intervention a été réalisée par Hibat-Allah HABLY (étudiante, ancienne participante à la Formation « OPEP », ancienne oratrice au Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU), et s'est attelée à définir les problèmes attachés à la légitimité, au style et à la confiance en soi que peuvent rencontrer les orateurs en herbe, en apportant des conseils pour surmonter ces problématiques.

La troisième et dernière intervention était donnée par Me Paul MICHEL (avocat, lauréat de multiple concours d'éloquence), lequel traitait de l'aspect physique des vibrations de la voix, du silence dans le discours ainsi que des galaxies sémantiques derrière les mots. L'intervenant a apporté des connaissances plus théoriques à la pratique de l'oralité, connaissances qui se veulent inclusives puisqu'elles démontrent qu'en tout temps et tous lieux, il est possible pour tout un chacun de se faire entendre et de convaincre.

Suivait les trois interventions une séance de questions-réponses pour que la Conférence « OPEP » ne présente pas qu'un aspect théorique. Pendant trois quarts d'heure, le public a posé des questions avec un grand intérêt et les intervenants ont répondu librement, rebondissant sur certaines questions pour mieux en discuter.

Un travail d'enregistrement avec plusieurs caméras permettra de conserver une trace de cet événement, d'en faire la promotion ultérieure et de faciliter la campagne de communication de la formation « OPEP » au sens large pour le prochain Comité.

### c. Formation Oser Parler En Public (OPEP) [14.10.2023]

La Formation « *Oser Parler En Public (OPEP)* » s'est tenue le samedi 14 octobre. Sur toute une journée, plusieurs ateliers sont animés par des intervenants dans le but d'initier les participants à la rhétorique, avec pour objectif final de permettre à qui suit cette formation d'oser parler en public.

Les ateliers sont au nombre de cinq et répartis en "menu" qui permettent de rendre la formation personnalisable et en accord avec les objectifs de chacun. Pour ce qui est des ateliers, ils se reproduisaient trois fois sur trois périodes de cours d'une heure et quart chacune.

Le premier atelier, "*construction du discours*", donné par Me Tamim MAHMOUD (avocat et lauréat de multiple concours), s'intéressait à la structure de la prise de parole et l'organisation des arguments, lesquels permettent une meilleure lisibilité de la prise de parole et, en fin de compte, de convaincre.

Le deuxième atelier, "*affirmation personnelle et voix*", donné par Ziad EL MAY (comédien diplômé des "Cours Florent"), traitait de la respiration, du souffle, de la voix, dans une volonté de juger l'expression orale comme une affirmation de son identité, de sa personnalité propre, en souhaitant limiter l'obstacle que le souffle peut représenter dans l'oralité.

Le troisième atelier, "*captation de l'attention*", était donné par Dino VAJZOVIC, présent lors de la Conférence « OPEP » pour permettre une continuité entre les deux évènements. L'objet de toute prise de parole est de transmettre un message, une émotion, une histoire ; pour transmettre, il faut être écouté ; et pour être écouté, il faut être entendu, ce qui passe par la captation de l'auditoire. Cet atelier répondait aux questions gravitant autour de l'attention, en écartant les mouvements et locutions parasites qui viennent corrompre cette attention au sein du public.

Le quatrième atelier, "*improvisation*", donné par Nabil DJARFI (orateur expérimenté du Club) mettait en place différents exercices d'improvisation, en schématisant l'esprit de l'improvisateur et de quelle manière il fallait aborder la prise de parole spontanée.

Le cinquième atelier, "*convaincre et persuader*" était donné par six personnes, deux pour chaque période de cours. Pour la première, Hibat-Allah HABLY et Roland PEDRO, tous deux étudiants, orateurs réguliers du Club ; pour le second, Me Adam ZAKI et Me Manel MEDDEB ; pour le dernier, Me Syolène FENAROLI et Me Marie-Hélène JEANDIN. À chaque fois, un intervenant traitait de l'aspect "persuasion", l'autre traitait de l'aspect "conviction". Plusieurs exercices permettaient de distinguer les deux aspects, leurs utilisations, leur mise en place.

Pour le repas de midi, des sandwiches ont été préparés par les organisateurs.

La formation a été suivie par 47 personnes.

Pour conclure les enseignements des ateliers, un débat général dans le style des « *Mardis débat* » du Club a été organisé dans deux salles. À la fin du débat, des diplômes ont été transmis à chaque participant pour attester du suivi des trois ateliers.

## 4. Autres activités

---

### a. Recrutement et stands

Cette année a été marquée par l'arrivée de 70 nouveaux membres dans l'association. L'une des causes, a été l'importance accordée aux stands qui permettent de faire découvrir le Club.

À la rentrée de février, le Club a organisé un stand toute la journée à Uni Mail, avec pour but d'inviter les étudiants à la séance « *Mardi débat* » le soir même. Nous avons des flyers, propositions des activités ludiques et des boissons à gagner afin d'attirer de nouveaux membres. Ce premier stand a été un succès, grâce aux auxiliums qui se sont rendus disponible pour parler du Club aux passants. En effet, nous avons constaté un pic de participation à 68 personnes à la séance.

En marge de ce stand, une campagne d'affichage visant à promouvoir, non pas un évènement particulier, mais plus largement à informer les étudiants de l'existence du Club et de ses activités.

Aussi, pour promouvoir le « *CRE* » un stand a été mis en place pendant une journée.

Concernant la rentrée de septembre, nous avons participé à deux évènements d'intégrations des nouveaux étudiants de l'UNIGE dans le cadre des *Welcome Days* :

D'abord un Rallye Associatif – organisé par UniParty –, qui consistait en un parcours ludique pour faire découvrir les campus et les associations estudiantines. Le mercredi et le jeudi, nous étions présents et avons décidé d'organiser un discours en équipe, où les étudiants remportaient des points s'ils étaient convaincants, motivés et émouvants.

Deux jours plus tard, la CUAE organisait le festival des associations, une journée où toutes les associations de l'UNIGE s'installent dans le parc Baud-Bovy pour faire connaître leur association. Encore une fois, flyers, stickers, activités et boissons, permirent d'attirer de nombreux intéressés. Accessoirement, cette journée a amené le Comité à tisser des liens avec d'autres associations.

Enfin, en amont des nombreux évènements proposés durant l'année, des membres du Comité et des Auxiliums ont été autorisés par des professeurs à faire de la promotion auprès des étudiants dans les amphithéâtres.

### b. Activités de cohésion du Club

De coutume, après les séances de « *mardis débat* » les membres se retrouvent dans un bar/café à proximité de l'université. Ces instants sont très appréciés en ce qu'ils permettent de nouer des liens entre les membres dans un cadre plus informel.

À plusieurs occasions, le Club a organisé des apéritifs pour ses membres, notamment lors des séances de la rentrée de février, de la dernière séance de mai et lors de la rentrée de septembre. Ce dernier a été organisé dans le hall central

d'uni mail afin de d'accueillir les nombreux nouveaux membres. Ceux-ci permettent de consacrer les premières et dernières séances autour d'un verre offert par le Club.

En mars, l'annonce de l'invitation de Me BONNANT au « CRE » ayant suscité beaucoup de débat entre nos membres, le Comité a proposé d'organiser un espace de discussion en marge des débats hebdomadaires, auquel tous les membres étaient conviés. Un membre du comité était chargé d'entendre les doléances et propositions des membres. Il en a découlé beaucoup de positif. Les membres présents ont exprimé leur satisfaction à pouvoir faire valoir leur point de vue. Il a été suggéré de normaliser cette démarche. Les remarques ont été prises en compte : le choix des sujets proposé lors du concours devait ainsi donner l'occasion à qui le souhaiterait de confronter Me BONNANT sur ses positions. Dans l'ensemble, cet espace de discussion a su pacifier les tensions au sein du Club et a permis au Comité d'adapter sa gouvernance au plus près des préoccupations des membres, afin de favoriser au mieux la cohésion de l'association.

Le mercredi 21 juin 2023, le Club organisait, la traditionnelle soirée d'été, célébrant la fin des examens et la pause d'été. Une quarantaine de membres ont partagé un moment convivial et profité de la piscine et du barbecue, gracieusement mis à disposition par le membre qui accueillait la soirée. De plus, des membres du "Cercle fribourgeois de débat et de rhétorique" ont accepté notre invitation, nous permettant de renforcer nos liens.

### **c. Activités de cohésion d'équipe**

En décembre, afin de créer de la cohésion entre le Comité et les Auxiliums 2022-2023 fraîchement désignés, un repas a été organisé chez une des auxiliums – Jasmina WIDMER. L'ambiance fut très conviviale et cela nous a permis de créer une forte confiance mutuelle et anticiper l'année de travail que nous allions partager.

À la suite du « CRE », pour remercier les Auxiliums et le Comité pour leur investissement conséquent durant les semaines de préparation de cet évènement, un brunch a été organisé. Les organisateurs ont pu ainsi se reposer, discuter de l'évènement autour d'un repas et profiter d'une balade en campagne genevoise (France voisine).

### **d. Les Vacances du Club**

Du 7 au 10 septembre, plusieurs membres se sont rendus dans le sud de la France pour les traditionnelles vacances du Club. Pour cette édition, les organisateurs ont voulu choisir un lieu d'exception. C'est ainsi qu'après d'intenses recherches de plusieurs semaines, le comité a mis la main sur la perle rare : un magnifique château, avec des chambres de haut standing, une piscine naturelle, un superbe parc de trois hectares, le tout à un tarif raisonnable.

Un grand nombre d'annulations de dernière minute sont venues perturber l'organisation générale des vacances et mettre le comité sous une pression peu appréciable, auxquelles s'est ajoutée une panne de voiture inopinée.

Cependant les lieux étaient à la hauteur des attentes et ont donc su faire rapidement oublier les désagréments du départ. Les activités et les instants de détente et de discussion au château se sont enchaînés au bon plaisir des vacanciers et en dépit de quelques soucis qui sont le lot des vacances, ce séjour fut une belle réussite.

#### **e. La rencontre annuelle du 39 - 10 ans du Club Genevois de Débat [16.09.2023]**

La « *rencontre annuelle du 39* », vise à réunir annuellement (chaque 3e samedi du mois de septembre) les anciens membres du Club et les plus nouveaux, afin de contribuer à l'esprit de famille qui règne au sein du Club.

Cette année, la soirée se voulait ambitieuse pour célébrer les dix années d'existence du Club. Fruit d'une collaboration entre des membres du Comité et du "Comité organisationnel du 39", un gala a été organisé, dans la salle de théâtre de l'Université entièrement arrangée pour l'occasion.

Plus de 60 membres, anciens et nouveaux, se sont retrouvés dans un moment festif et chaleureux. Au programme, un apéritif, des prises de paroles, une expérience auditive retraçant l'histoire du Club et un concert de piano et un moment de danse.

La réussite de cette soirée est due aux nombreuses donations de nos membres et de personnalités qui ont partagé l'histoire du Club, du soutien d'institutions telles que LALIVE SA, et avant tout, de l'implications des organisateurs.

#### **f. Joute oratoire étudiante d'Yverdon [23.12.2022]**

En début d'année scolaire, le Club a été sollicité par un collège d'Yverdon pour siéger dans le jury d'un concours de débat organisé entre écoliers du Canton de Vaud. Tout à fait inattendue, cette proposition par-delà les frontières de notre juridiction cantonale avait de quoi ravir le Club.

Le 23 décembre, pour une journée entière, le Vice-président Robin DUBUIS s'est donc rendu à Yverdon pour se faire juge des prestations des jeunes orateurs vaudois. L'éloquence était au rendez-vous, et notre vice-président s'est fait un plaisir de faire l'éloge du Club lorsque le directeur du collège lui a demandé d'en faire la présentation au début du concours.

Dans l'ensemble, cet événement participait à propager les valeurs du Club en soutenant un projet d'éloquence extra-cantonal et à accroître la sphère d'influence de ses activités par la même occasion.

#### **g. Soirée Théâtre ANOU [31.03.2023]**

Le Club a été invité par le Théâtre ANOU, dans le cadre d'un festival mettant en avant l'engagement citoyen des jeunes, afin de s'occuper de l'animation post et pré-show. Cette soirée était l'occasion de se rapprocher du monde du spectacle ainsi que de promouvoir nos activités, et le « CRE ». Nous proposons, pour le pré-

show, un petit circuit en plusieurs étapes avec des jeux un rapport avec la prise de parole en public. Le post-show consistait en une initiation aux joutes oratoires.

## 5. Gestion ordinaire du Club

---

### a. Crise liée à la tentative d'entartage de Céline Amaudruz

Dans les premières minutes de la joute oratoire du 21 décembre 2022 (cf. supra 2.b. [Joute oratoire avec FORAUS](#)) 9 personnes ont violemment forcé les portes et ont tenté d'entarter notre jurée Madame Céline AMAUDRUZ et d'empêcher le déroulement du débat. De plus, le Club et ses membres ont été menacés de représailles dans un article anonyme. À la suite de ces événements choquants, le Comité a dû, durant plusieurs mois, gérer une crise médiatique et politique.

Le Comité a d'abord sanctionné publiquement ces actes dans un communiqué de presse, estimant que des attaques physiques n'avaient pas lieu d'être à l'Université, ce d'autant plus qu'il s'agissait d'un débat contradictoire où siégeaient des personnalités de tous les bords politiques.

S'en est suivi une rencontre avec le Rectorat de l'UNIGE, et de nombreuses avec la direction du service de sécurité afin de prendre des mesures pour nos membres et les événements futurs. Le Comité a été passablement sollicité par la presse afin de s'exprimer face-caméra ou de fournir des déclarations par téléphone. Le Comité a préféré s'exprimer, pour dénoncer cette attaque, par le biais d'une opinion dans le Temps et d'une seule brève prise de position. De plus, dans le cadre des plaintes pénales déposées par l'Université et la victime, notre Président a été appelé à s'entretenir à plusieurs reprises avec la Police genevoise.

Enfin, le Comité s'est entretenu avec la CUAE (syndicat de représentation des étudiants et associations), afin de réparer leurs relations endommagées par cette crise. L'on s'est également exprimé à l'Assemblée des délégués afin de faire part de notre ressenti et dénoncer ces actes.

Le Comité tient à remercier les quelques anciens membres avisés qui l'ont soutenu et conseillé durant cette période trouble.

### b. Assemblées générales et révisions statutaire

Le Comité s'est attelé pendant tout l'été à une révision des statuts afin de de remédier à certaines problématiques et plus généralement afin de rendre le texte plus lisible et systématique. Nous avons notamment ajouté un poste supplémentaire au Comité, adapté les buts et activités du Club, révisé les modalités de vote durant l'AG et introduit des solutions en cas de manque de candidatures au Comité. Le Comité a donc convoqué une AG extraordinaire le 7 septembre. Ce projet a été bien reçu par les membres et a notamment été accepté à l'unanimité.

Le 16 octobre, s'est déroulé le dernier événement du mandat 2022-2023, l'AG ordinaire. La Trésorière a présenté des comptes solides, le Comité a présenté son rapport d'activité, et a ainsi été déchargé de ses fonctions. Un nouveau Comité a été élu pour l'année universitaire 2023-2024. Le Comité sortant se réjouit de témoigner de la motivation des membres puisque 10 personnes ont porté des candidatures au Comité.

### **c. Solidification organisationnelle Club**

Dans une volonté de faciliter la prise de fonctions au sein du Comité et de compiler toutes les informations utiles pour mener à bien son mandat, nous avons rédigé un Manuel de gestion du Club. Ce document s'est avéré être très utile, même pour ses auteurs.

Un travail important de recherche et de compilation de la documentation "historique" du Club a été faite. Notamment permettant de retrouver les décisions fondatrices, les statuts de fondation, les PV d'anciennes AG. Ce travail s'est avéré nécessaire car la plupart des documents du Club ne commençaient qu'à partir de 2019. En ce sens, nous avons aussi compilé toutes les décisions de financement de la CGTF à propos du Club.

N'étant plus conforme aux dispositions statutaires depuis de nombreuses années, le Comité a mis à jour l'adresse postale et bancaire du Club.

Enfin, confronté à un nombre très important de membres "fantômes" dans ses listes ou de données fausses, le Comité a effectué un tri et une mise à jour importante des contacts.

### **d. Efforts sur les réseaux sociaux et site**

Durant ce mandat, le Club a accentué sa présence sur les réseaux sociaux et a régulièrement mis à jour son site. Une des preuves est l'atteinte de 2000 abonnés sur Instagram. Une attention particulière a été portée à une ligne esthétique de qualité.

Il convient de relever qu'une création importante de contenu a été entreprise. D'une part en filmant des séances de débat et les concours, permettant de publier de nombreuses vidéos sur les réseaux. D'autre part, en recyclant les images non exploitées des années passées.

Aussi, durant l'été, notre Chargé de communication a entrepris une série de jeux qui questionnaient et instruisaient les internautes sur des discours historiques marquants.

De nombreuses personnes ont découvert le Club par ce biais. Nous avons notamment eu un témoignage d'une personne ayant découvert le club sur les réseaux et ayant fait 4 heures de routes pour assister à une notre formation. Aussi, ce médium a permis de nous faire entrer en contact avec des associations étrangères souhaitant collaborer avec nous.

#### e. (+) Exploits personnels de nos membres

- Guillaume BRULHART remportait le 1<sup>er</sup> prix du Concours d'art oratoire de la Conférence Internationale des Barreaux (CIB) lors du 36<sup>ème</sup> congrès à Niamey au Niger.
- Roland PEDRO le second prix du « *Concours Romand d'Éloquence* » 2023.
- Nombreux de nos membres, au sein de divers partis, se sont présentés aux élections du Grand conseil genevois et aux élections fédérales.
- Ilona CADOUX, remportait le 2<sup>e</sup> prix du Concours international de plaidoirie de la Cause des Femmes à Gaillard en France.
- Jonathan TUNIK a été sélectionné comme candidat à la Conférence Berryer internationale 2023 organisée par le Jeune Barreau.

Fait à Genève  
Le mercredi 18 octobre 2023



Jacques DEGORS  
*Président*



Thomas CONNOR  
*Secrétaire*